

LES CHIFFRES DE L'EMPLOI

Évolution des demandeurs
d'emploi (Cat. A, B et C)
de juin 2012 à juin 2013

GLOBAL

5576 demandeurs d'emploi,
soit 399 demandeurs de plus
+ 7,7%

MOINS DE 25 ANS

1161 demandeurs d'emploi,
soit 80 demandeurs de plus
+ 7,4%

ENTRE 25 ANS ET 49 ANS

3291 demandeurs d'emploi,
soit 205 demandeurs de plus
+ 6,6%

50 ANS ET PLUS

1124 demandeurs d'emploi,
soit 114 demandeurs de plus
+ 11,3%

MOINS D'UN AN D'INSCRIPTION

3064 demandeurs d'emploi,
soit 127 demandeurs de plus
+ 4,3%

PLUS D'UN AN D'INSCRIPTION

2512 demandeurs d'emploi,
soit 272 demandeurs de plus
+ 12,1%

Les catégories A, B et C :

*Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus
de faire des actes positifs de recherche
d'emploi, sans emploi*

*Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus
de faire des actes positifs de recherche
d'emploi, ayant exercé une activité
réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins
au cours du mois)*

*Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus
de faire des actes positifs de recherche
d'emploi, ayant exercé une activité
réduite longue (i.e. de plus de 78 heures
au cours du mois)*



Maison
des compétences



UNE SITUATION DE L'EMPLOI QUI ÉVOLUE

Entre Juin 2012 et Juin 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B et C sur le territoire de la Communauté de communes Caux vallée de Seine a progressé de manière légèrement plus rapide qu'au niveau régional (+7,7% soit 399 demandeurs de plus en Caux Vallée de Seine contre +7,5% en Haute-Normandie) mais un peu moins rapide tout de même que sur la période précédente.

En effet, entre Mars 2012 et Mars 2013, la situation du territoire Caux Vallée de Seine avait tendance à être beaucoup moins enviable que la moyenne régionale. La progression du nombre de demandeurs d'emploi était nettement plus marquée en CVS avec une augmentation de 11,6% contre 8,3% pour la région.

Sur la période, Juin 2012 - Janvier 2013 (+11,6% de demandeurs d'emploi), le territoire a été impacté par un faible recours aux salariés intérimaires qui sont venus grossir le nombre de demandeurs d'emploi durant la période d'été et une activité économique qui est restée atone sur 2012.

Le territoire de la Communauté de communes Caux vallée de Seine étant le 4ème bassin régional de l'emploi intérimaire, il est d'autant plus sensible aux situations économiques des entreprises.

Si janvier 2013 a connu un pic en matière de nombre de demandeurs d'emploi (5778), depuis, le nombre de demandeurs a baissé de 3,5% : pouvons-nous y voir un signe encourageant ?

L'EMPLOI DES FEMMES

Selon l'Observatoire des inégalités, l'écart entre le chômage des femmes et des hommes s'est réduit en 25 ans en France.

Les femmes ont bénéficié de la création d'emplois dans les secteurs du service, de l'enseignement ou de la santé. Alors que les hommes subissent la baisse du nombre d'emplois dans l'Industrie et le Bâtiment.

Sur notre territoire, le chômage des hommes a progressé de 14,3% en 1 an (de mars 2012 à mars 2013), celui des femmes de 9,1%. Elles représentent 51,3% des demandeurs d'emploi en mars 2013 contre 52,5% en mars 2012.

Traditionnellement, le chômage des Femmes a toujours été supérieur à celui des hommes sur le territoire Caux vallée de Seine du fait du caractère industriel de notre territoire.

Réussite scolaire et insertion professionnelle

Si les femmes réussissent mieux leur scolarité que les hommes, l'insertion professionnelle semble plus compliquée.

Ce qui peut jouer en défaveur des femmes est le modèle de représentation des études et des métiers dans notre société ; il y aurait des études/métiers pour les hommes et d'autres

pour les femmes. En effet, très peu de femmes s'orientent vers l'enseignement professionnel ; beaucoup choisissent des études littéraires (75% des étudiants en classe prépa littéraire sont des étudiantes contre 30% en filière scientifique, 74% des ingénieurs diplômés sont des hommes). Dans la répartition des effectifs salariés elles représentent 66,9% des salariés dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, contre 45% dans le commerce, 28% dans l'industrie et 10% dans le bâtiment.

Aussi, pour féminiser les métiers, un certain nombre de mesures sont mises en place ; la Fédération Française du Bâtiment, L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie organisent régulièrement des formations, des journées découvertes et des recrutements par simulation à destination du public féminin.

Des signes encourageants

35% des femmes ont des responsabilités managériales en France, ce qui la classe en 1ère position des pays de l'OCDE et en troisième position pour les femmes siégeant dans des conseils d'administration (un peu moins de 20%). Par ailleurs, plus le niveau de formation augmente plus les inégalités se réduisent.

AGENDA DE LA MAISON DES COMPÉTENCES

LES RENDEZ-VOUS DU MANAGEMENT :

15 octobre 2013
de 8h30 à 10h30

« Comment manager les différentes générations dans mon entreprise ? »

14 novembre 2013
de 12h à 14h

« Comment gérer et animer les personnalités «difficiles» dans une équipe ? »

12 décembre 2013
de 8h30 à 10h30

« Comment manager et communiquer au mieux avec votre équipe ? »

ZOOM RH SUR LES EMPLOIS D'AVENIR ET LE CONTRAT DE GÉNÉRATION

Les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Ils doivent permettre aux jeunes d'accéder à une première expérience professionnelle reconnue sur le marché du travail et/ou acquérir des compétences leur permettant d'évoluer vers un autre emploi.

Si les employeurs du secteur non marchand sont principalement concernés par le dispositif emplois d'avenir (aides de l'état de 75% du SMIC brut sur 3 ans), en Haute Normandie, le secteur marchand est également fortement concerné pour les emplois relevant des filières des économies d'énergie, des énergies renouvelables et du bâtiment, mais également du médico-social, de la chimie/pharmacie, de la logistique, de l'agriculture (y compris l'agro-alimentaire, les espaces verts et le secteur forestier) ainsi que de l'Economie Sociale et Solidaire. (aides de l'état de 35% du SMIC brut sur 3 ans).

www.lesemploisdavenir.gov.fr

Le contrat de génération s'adresse à tous les employeurs de droit privé, mais il s'adapte à chaque taille d'entreprise.

Le principe : embaucher un jeune en CDI et maintenir un senior en emploi.

Ce contrat permet de travailler plusieurs objectifs : l'emploi des jeunes, le maintien dans l'emploi des seniors et la transmission des compétences et des savoir-faire.

En effet, si le contrat de génération concerne toutes les entreprises, elles n'ont pas toutes les mêmes leviers en matière d'emploi, ni les mêmes capacités de négociation, la mise en œuvre du contrat de génération est donc différenciée selon la taille des entreprises... (Aides pouvant aller jusqu'à 4000€ / an pendant 3 ans pour les employeurs de moins de 300 salariés).

www.contrat-generation.gov.fr

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RAPPROCHER DE VOTRE PÔLE EMPLOI OU DE VOTRE MISSION LOCALE !

FOCUS : LE MÉTIER DE... TUYAUTEUR INDUSTRIEL

Les métiers de l'industrie emploient en France 3 600 000 personnes sur 240 000 sites et l'industrie représente 81% des exportations française.

Sur notre territoire, le métier de tuyauteur représente 154 salariés et a un indice de spécificité de 4,2 (base 1 = région Haute Normandie).

D'après « l'enquête Besoins en Main d'œuvre » réalisée par Pôle Emploi, pour ce métier 27 recrutements sont prévus en 2013 sur le territoire de la Communauté de communes Caux vallée de Seine. L'enquête prévoit 796 recrutements en France, 41 en Haute Normandie et 32 en Seine Maritime. On peut en conclure que ce métier a une forte spécificité locale.

Il débite des tubes métalliques ou plastiques à partir de plans isométriques (représentation tridimensionnelle) et les assemble avec des accessoires préfabriqués (coudes, brides, vannes...).

Il effectue le montage de ces éléments de tuyauterie, le plus souvent sur un chantier, en suivant un plan d'ensemble. Il procède également à des épreuves de lignes (test de pression, d'étanchéité des tuyaux).

Les établissements dispensant la formation pour devenir tuyauteur sont le GRETA de la région havraise à l'antenne de Bolbec (Lycée Pierre de Coubertin) et l'AFPI du Havre et de Notre Dame de Gravenchon dans le cadre du programme régional de formation professionnelle.

la Lettre de l'observatoire
Emploi & Formation
numéro 8 - Octobre 2013
Lettre trimestrielle

Responsable de la publication :
J.C. WEISS

Crédits Photographiques :
photo-libre.fr
fotolia

Sources :
Pôle Emploi / DARES
Mission Locale du Pays de Caux
vallée de Seine
ONISEP

